

Rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 26419771/S1/1/AM-RTV_V1**Rédigé le :** 30/07/2025**Référence au programme de travaux :**Mail Mail de Mr JUSKO réalisé le 24/04/2025 par
Mathieu JUSKO

DONNEUR D'ORDRE

- -

124 Avenue du General Sarrail
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SITE D'INTERVENTION

Caserne Sous-Lieutenant Charlot124 Avenue du General Sarrail
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**Batiment 005****Code site : 005**

Latitude : 48.969600 / Longitude : 4.362600

Date(s) d'intervention(s) :

Le 20/05/2025



SYNTHESE DE CONCLUSION



OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Miguel DE ALMEIDA	Diagnosticqueur immobilier	Certification N° 18-1378	Miguel DE ALMEIDA
			

Le présent rapport comporte 40 pages, dont 28 pages d'annexes. Il ne peut être reproduit qu'intégralement.

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION	3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre	3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage	3
1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage	4
2. CONCLUSIONS	5
2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante	5
2.2. Obligations réglementaires	6
3. INFORMATIONS GENERALES	7
3.1. Immeuble bâti objet de la mission	7
3.2. Parties prenantes	7
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE	7
4.1. Références réglementaires	7
5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	8
5.1. Date(s) de visite(s)	8
5.2. Ecart, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020	8
5.3. Conditions spécifiques	8
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite	8
6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
6.1. Matériaux et produits repérés	9
6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante	12
7. ANNEXES	13
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées	13
7.2. Photos prélèvements	14
7.3. Attestation d'assurance	18
7.4. Certificat de compétence	20
7.5. Croquis de repérage	21
7.6. Rapport d'analyse du laboratoire	30

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
remplacement des sanitaires (WC et douches), le remplacement des menuiseries extérieures et des travaux concernant le sol de l'atelier

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
02 - Parois verticales extérieures et façades	
Menuiseries extérieures	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes, Joints d'étanchéité, Joints de mastic de vitrage, Peintures décoratives, Plaques en fibres-ciment
03 - Parois verticales intérieures	
Cloisons (légères et préfabriquées)	Bandes calicot, Bourre en vrac, Enduits de jointoiement des plaques de plâtre, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Isolants intérieurs fibreux, Jonctions panneaux préfabriqués : entre panneaux, en tête et en pieds de cloisons (joints, tresse, carton, fibres-ciment), Panneaux de cloisons, Peinture, Plots de colle, Sous couches des tissus muraux
Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Coffrages perdus, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Fourreaux, Joints coupe-feu, Joints d'assemblage, Joints de dilatation, Peinture, Revêtements durs
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de faïence, Colles de plinthe, Joints de faïence, Joints de plinthe
05 - Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol	Colles de carrelage, Sols coulés à base ciment

1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Partie(s) du bâtiment :

RDC : WC, salle de douche et atelier

R+1 : Salle 1 et 2

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux et produits listés en annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus contenant de l'amiante

N°ZPSO	Localisation	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Aspect	Couleur
2	RDC -> WC	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Blanc
2	RDC -> Salle de douche	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Blanc
7	R+1 -> Local 1	Revêtements de sol	Dalles de sol	Cassant	Gris
7	R+1 -> Local 1	Revêtements de sol	Colles non bitumineuses	/	Noir
11	Façades	Menuiseries extérieures	Joints d'étanchéité	Compact	Beige

2.2. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : Caserne Sous-Lieutenant Charlot
124 Avenue du General Sarrail
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
Caserne Sous-Lieutenant Charlot	Autres	Autres	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non-communicué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
--	Donneur d'ordre	/	124 Avenue du General Sarrail 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	/

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Le 20/05/2025

5.2. Ecart(s), adjonction(s) ou suppression(s) à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation...)

5.3. Conditions spécifiques

- Présence d'occupant lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)
- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
Programme de travaux / Mail	Mathieu JUSKO	24/04/2025	Mail de Mr JUSKO	/

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = élément témoin de la ZPSO
Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :

AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC -> WC	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Blanc	2	P2* P	/	AN	/	Oui
RDC -> WC	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Ciment	Gris	1	P1* N	/	AN	/	Non
RDC -> WC	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de faïence	Mortier	Blanc	3	P3* N	/	AN	/	Non
RDC -> WC	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment	Gris	4	P4* N	/	AN	/	Non
RDC -> WC	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Compact	Gris	5	P5* N	/	AN	/	Non
RDC -> Salle de douche	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	Mortier	Blanc	2	P7 P	/	AN	/	Oui
RDC -> Salle de douche	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Ciment	Gris	1	P6 N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC -> Salle de douche	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de faïence	Mortier	Blanc	3	P8 N	/	AN	/	Non
RDC -> Salle de douche	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment	Gris	4	P9 N	/	AN	/	Non
RDC -> Salle de douche	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Compact	Gris	5	P10 N	/	AN	/	Non
RDC -> Atelier	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Ciment	Gris	6	P11* N	/	AN	/	Non
RDC -> Atelier	Revêtements de sol	Colles de carrelage	Ciment	Gris	6	P12 N	/	AN	/	Non
R+1 -> Local 1	Revêtements de sol	Dalles de sol	Cassant	Gris	7	P13* P	/	AN	/	Oui
R+1 -> Local 1	Revêtements de sol	Colles non bitumineuses	/	Noir	7	P13* P	/	AN	/	Oui
R+1 -> Local 1	Revêtements de sol	Dalles de sol	Cassant	Gris	7	P14 P	/	AN	/	Oui
R+1 -> Local 1	Revêtements de sol	Colles non bitumineuses	/	Noir	7	P14 P	/	AN	/	Oui
R+1 -> Local 2	Revêtements de sol	Sols coulés à base ciment	Ciment	Gris	8	P15* N	/	AN	/	Non
R+1 -> Local 2	Revêtements de sol	Sols coulés à base ciment	Ciment	Gris	8	P16 N	/	AN	/	Non
R+1 -> Local 2	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment	Gris	9	P17* N	/	AN	/	Non
R+1 -> Local 2	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Ciment	Gris	9	P18 N	/	AN	/	Non

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
Façades	Menuiseries extérieures	Joints d'étanchéité	Compact	Beige	11	P21* P	/	AN	/	Oui
Façades	Menuiseries extérieures	Joints d'étanchéité	Compact	Beige	11	P22* P	/	AN	/	Oui
Façades	Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage	Compact	Rouge	10	P19* N	/	AN	/	Non
Façades	Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage	Compact	Rouge	10	P20* N	/	AN	/	Non

6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante

N°ZPSO	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Estimation quantitative
2	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles de plinthe	60 ml
11	Menuiseries extérieures	Joints d'étanchéité	300 ml
7	Revêtements de sol	Dalles de sol	25 m ²
7	Revêtements de sol	Colles non bitumineuses	25 m ²

7. ANNEXES

7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS. Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

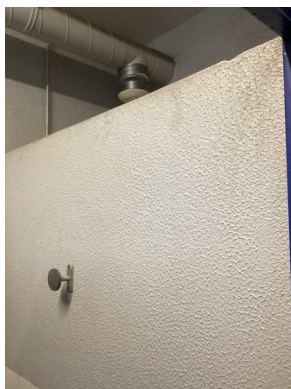
Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
RDC	/
RDC -> WC	/
RDC -> Salle de douche	/
RDC -> Atelier	/
R+1	/
R+1 -> Local 1	/
R+1 -> Local 2	/
Façades	/

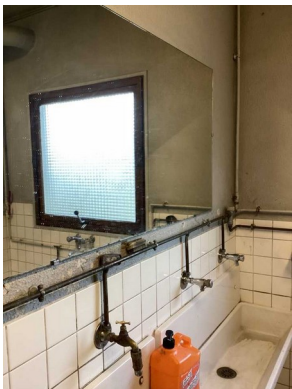
7.2. Photos prélèvements

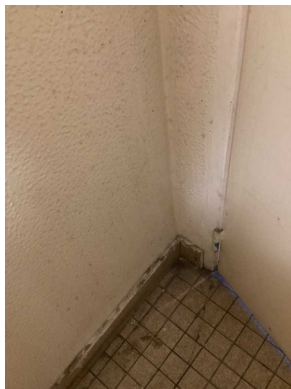
P2	ZPSO 2
RDC -> WC	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

P1	ZPSO 1
RDC -> WC	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P3	ZPSO 3
RDC -> WC	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de faïence	

P4	ZPSO 4
RDC -> WC	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P5	ZPSO 5
RDC -> WC	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P7	ZPSO 2
RDC -> Salle de douche	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de plinthe	

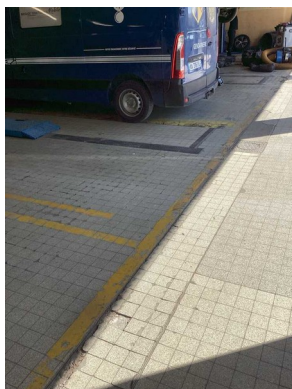
P6	ZPSO 1
RDC -> Salle de douche	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P8	ZPSO 3
RDC -> Salle de douche	
	
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres -> Colles de faïence	

P9	ZPSO 4
RDC -> Salle de douche	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P10	ZPSO 5
RDC -> Salle de douche	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P11	ZPSO 6
RDC -> Atelier	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P12	ZPSO 6
RDC -> Atelier	
	
Revêtements de sol -> Colles de carrelage	

P13	ZPSO 7
R+1 -> Local 1	
	
Revêtements de sol -> Dalles de sol (Liste B) Colles non bitumineuses	

P14	ZPSO 7
R+1 -> Local 1	
	
Revêtements de sol -> Dalles de sol (Liste B) Colles non bitumineuses	

P15	ZPSO 8
R+1 -> Local 2	
	
Revêtements de sol -> Sols coulés à base ciment	

P16	ZPSO 8
R+1 -> Local 2	
	
Revêtements de sol -> Sols coulés à base ciment	

P17	ZPSO 9
R+1 -> Local 2	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P18	ZPSO 9
R+1 -> Local 2	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P21	ZPSO 11
Façades	
	
Menuiseries extérieures -> Joints d'étanchéité	

P22	ZPSO 11
Façades	
	
Menuiseries extérieures -> Joints d'étanchéité	

P19	ZPSO 10
Façades	
	
Menuiseries extérieures -> Joints de mastic de vitrage	

P20	ZPSO 10
Façades	
	
Menuiseries extérieures -> Joints de mastic de vitrage	

7.3. Attestation d'assurance



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic mûrle

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non).....**1'000'000 EUR** par sinistre et
par année d'assurance

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.
Pour la compagnie


Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
Signé par : Cours Michel Juliette Allavoine
E-mail : CS 30051 juliette.allavoine@allianz.com
Heure de : 92076 Paris La Défense 30/07/2025 10:12:02
Adresse IP : 147.161.232.110

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michel - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com

7.4. Certificat de compétence



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

DE ALMEIDA Miguel
sous le numéro 18-1378

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- | | | | |
|-------------------------------------|--|----------------------------|-----------------------|
| ☒ | Amiante sans mention | Prise d'effet : 09/09/2021 | Validité : 08/09/2028 |
| | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| ☒ | Amiante avec mention | Prise d'effet : 08/09/2021 | Validité : 07/09/2028 |
| | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| ☒ | DPE individuel | Prise d'effet : 19/01/2024 | Validité : 18/01/2031 |
| | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| ☒ | Gaz | Prise d'effet : 03/01/2024 | Validité : 02/01/2031 |
| | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| ☒ | CREP | Prise d'effet : 30/11/2023 | Validité : 29/11/2030 |
| | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |
| ☒ | Electricité | Prise d'effet : 30/11/2023 | Validité : 29/11/2030 |
| | Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | |

18-1378 - v8 - 27/02/2024



Accréditation
n°4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71

www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR20 V10 du 02 décembre 2021

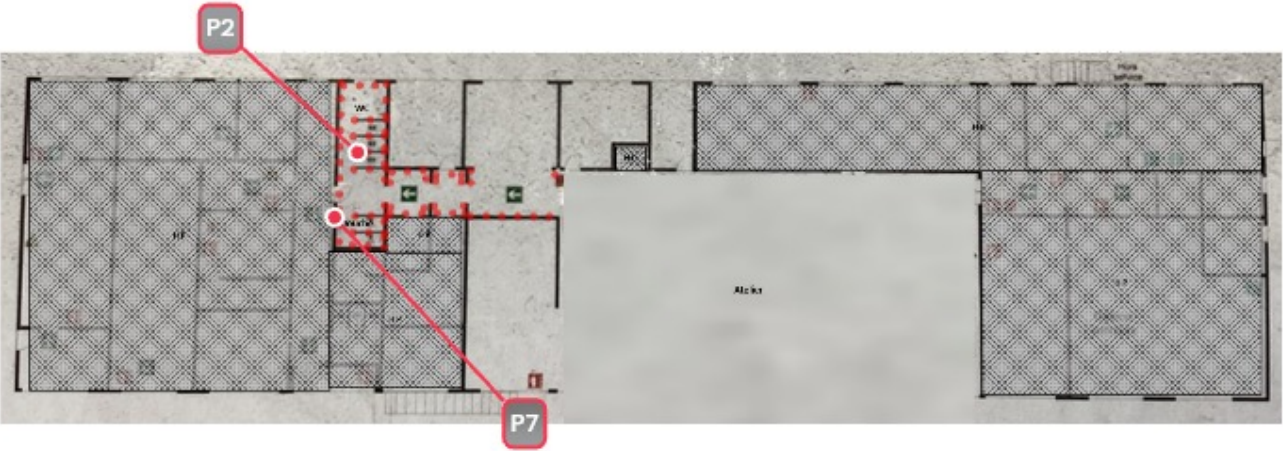
7.5. Croquis de repérage

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation RDC	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	2641977/SI/1
	Planche	1 / 8
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



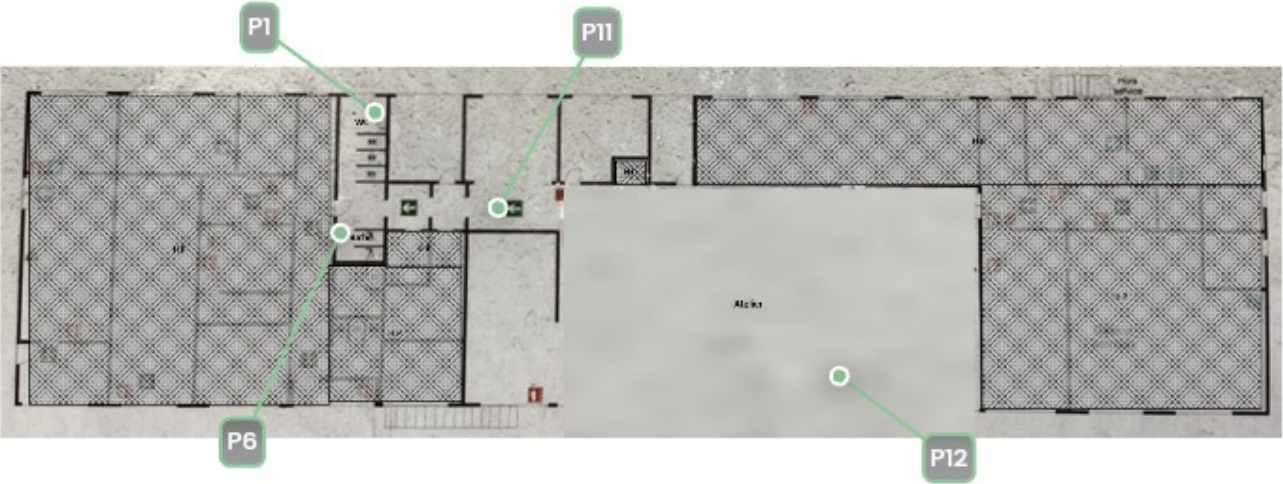
LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	--

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation RDC	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	2641977/SI/1
	Planche	2 / 8
	Indice	1
Vue utilisée : Prélèvement positif		
Matériaux et produits contenant de l'amiante : Colles de plinthe		



LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	--

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation RDC	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	2641977/S1/1
	Planche	3 / 8
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u> Prélèvement négatif : Sol, Autre		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



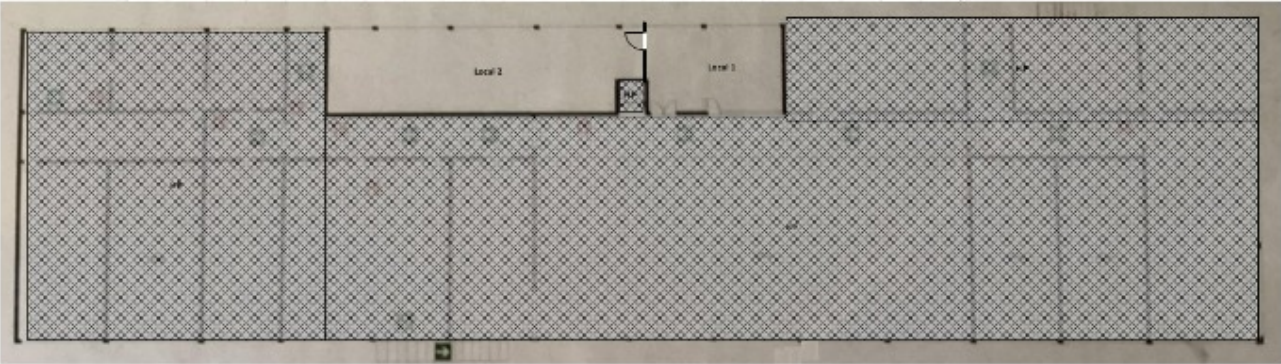
LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	--

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation RDC	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	2641977/SI/1
	Planche	4 / 8
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u> Prélèvement négatif : Plafond,Mur		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



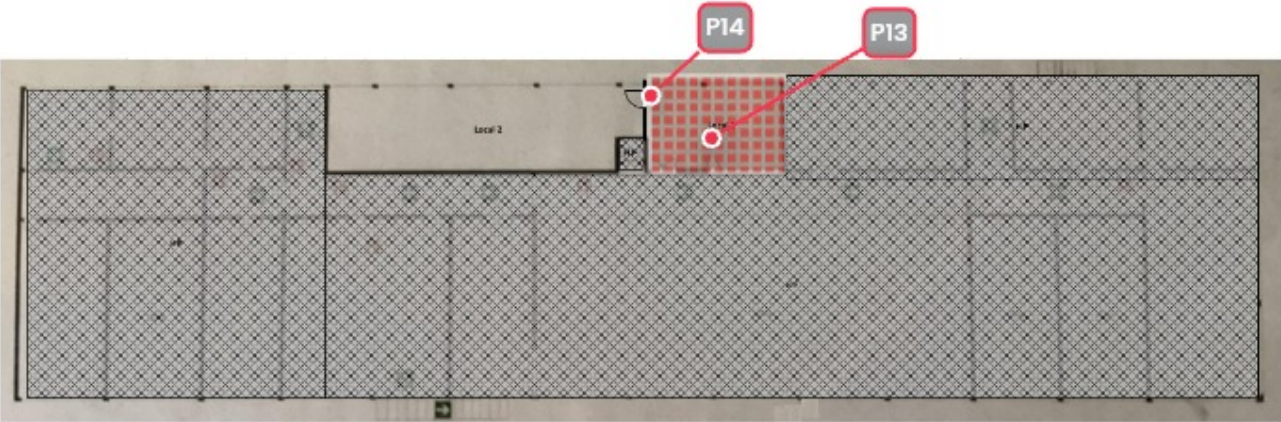
LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	--

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation R+1	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	26419771/S1/1
	Planche	5 / 8
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u>		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation
---------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------	-----------------------------	-------------------------

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation R+1	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	2641977/SI/1
	Planche	6 / 8
	Indice	1
Vue utilisée : Prélèvement positif		
Matériaux et produits contenant de l'amiante : Dalles de sol (Liste B),Colles non bitumineuses		



LEGENDE	Prélèvement positif	Prélèvement négatif	Sondage	Inaccessibilité	Observation
---------	---------------------------------	---------------------------------	---------------------	-----------------------------	-------------------------

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation R+1	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	26419771/S1/1
	Planche	7 / 8
	Indice	1
<u>Vue utilisée :</u> Prélèvement négatif		
<u>Matériaux et produits contenant de l'amiante :</u>		



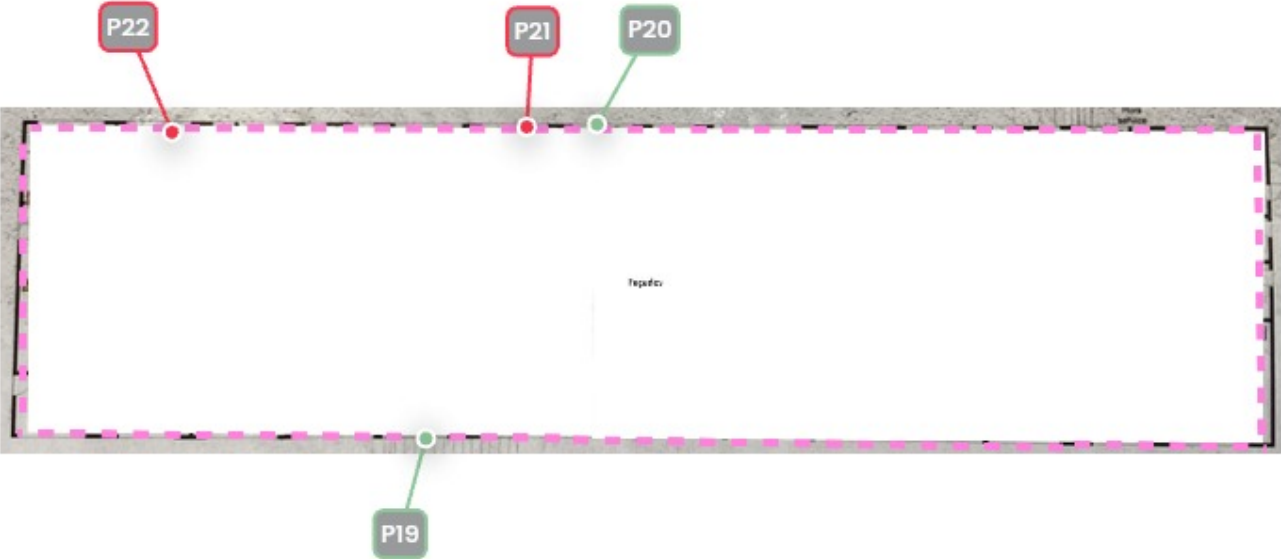
LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	---

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	Caserne Sous-Lieutenant Charlot 124 Avenue du General Sarraill 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE	
Localisation Façades	Date visite	Le 20/05/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	2641977/SI/1
	Planche	8 / 8
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :

--- Joints d'étanchéité



LEGENDE

- Prélèvement positif
- Prélèvement négatif
- Sondage
- Inaccessibilité
- Observation

7.6. Rapport d'analyse du laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS

Monsieur Miguel DE ALMEIDA

3 Rue du Pressoir Chevalier

02880 CROUY

Notre référence : AR-25-HB-065049-01

Numéro de dossier : 25N025756**Référence de dossier : 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1**

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25N025756-001 - Référence *BV3ND7651 Réf. Prel : P1 RDC - WC/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-002 - Référence *BV3ND7652 Réf. Prel : P2 RDC - WC/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-003 - Référence *BV3ND7653 Réf. Prel : P3 RDC - WC/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-004 - Référence *BV3ND7654 Réf. Prel : P4 RDC - WC/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-005 - Référence *BV3ND7655 Réf. Prel : P5 RDC - WC/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Compact/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-006 - Référence *BV3ND7656 Réf. Prel : P6 RDC - Salle de douche/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-007 - Référence *BV3ND7657 Réf. Prel : P7 RDC - Salle de douche/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-008 - Référence *BV3ND7658 Réf. Prel : P8 RDC - Salle de douche/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-009 - Référence *BV3ND7659 Réf. Prel : P9 RDC - Salle de douche/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-010 - Référence *BV3ND7660 Réf. Prel : P10 RDC - Salle de douche/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Compact/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-011 - Référence *BV3ND7661 Réf. Prel : P11 RDC - Atelier/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-012 - Référence *BV3ND7662 Réf. Prel : P12 RDC - Atelier/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-013 - Référence *BV3ND7663 Réf. Prel : P13 R+1 - Local 1/Revêtements de sol - (Cassant/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-014 - Référence *BV3ND7664 Réf. Prel : P14 R+1 - Local 1/Revêtements de sol - (Cassant/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-015 - Référence *BV3ND7665 Réf. Prel : P15 R+1 - Local 2/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-016 - Référence *BV3ND7666 Réf. Prel : P16 R+1 - Local 2/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-017 - Référence *BV3ND7667 Réf. Prel : P17 R+1 - Local 2/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-018 - Référence *BV3ND7668 Réf. Prel : P18 R+1 - Local 2/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Ciment/Gris)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-019 - Référence *BV3ND7669 Réf. Prel : P19 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Rouge)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-020 - Référence *BV3ND7670 Réf. Prel : P20 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Rouge)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-021 - Référence *BV3ND7671 Réf. Prel : P21 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

- N° 25N025756-022 - Référence *BV3ND7672 Réf. Prel : P22 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Beige)*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Environment Testing Polska

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT NORD SAS

Réception résultat
EUROFINS ABN
557 chemin de Noyelles
Parc du Pommier
62110 HENIN BEAUMONT

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-033273-01

Date d'émission de rapport : 12/06/2025 10:00

Page 1/7

Référence laboratoire N° : 25RI040682

Référence de suivi du dossier N° : 25N025756

Reçu au laboratoire le : 09/06/2025

Date de réception : 05/06/2025

Date d'analyse : 10/06/2025

Référence dossier Client: 25N025756 - 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	25N025756-001 - BV3ND7651 Réf. Prel : P1 RDC - WC/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET /C8GK	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	25N025756-002 - BV3ND7652 Réf. Prel : P2 RDC - WC/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET /C8GK	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
003 (1)	25N025756-003 - BV3ND7653 Réf. Prel : P3 RDC - WC/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET /C8GK	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	25N025756-004 - BV3ND7654 Réf. Prel : P4 RDC - WC/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Ciment/Gris)	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET /C8GK	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-033273-01

Date d'émission de rapport : 12/06/2025 10:00

Page 2/7

Référence laboratoire N° : 25RI040682

Référence de suivi du dossier N° : 25N025756

Reçu au laboratoire le : 09/06/2025

Date de réception : 05/06/2025

Date d'analyse : 10/06/2025

Référence dossier Client: 25N025756 - 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	25N025756-005 - BV3ND7655 Réf. Prel : P5 RDC - WC/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Compact/Gris)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET / C8GK	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	25N025756-006 - BV3ND7656 Réf. Prel : P6 RDC - Salle de douche/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris)	MET / C8GK	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	25N025756-007 - BV3ND7657 Réf. Prel : P7 RDC - Salle de douche/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type joint ciment (gris) en traces	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
008 (1)	25N025756-008 - BV3ND7658 Réf. Prel : P8 RDC - Salle de douche/Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - (Mortier/Blanc)	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-033273-01

Date d'émission de rapport : 12/06/2025 10:00

Page 3/7

Référence laboratoire N° : 25RI040682

Référence de suivi du dossier N° : 25N025756

Reçu au laboratoire le : 09/06/2025

Date de réception : 05/06/2025

Date d'analyse : 10/06/2025

Référence dossier Client: 25N025756 - 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009	25N025756-009 - BV3ND7659 Réf. Prel : P9 RDC - Salle de douche/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Ciment/Gris)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	25N025756-010 - BV3ND7660 Réf. Prel : P10 RDC - Salle de douche/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Compact/Gris)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	25N025756-011 - BV3ND7661 Réf. Prel : P11 RDC - Atelier/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type joint ciment (gris) en traces ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	25N025756-012 - BV3ND7662 Réf. Prel : P12 RDC - Atelier/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	25N025756-013 - BV3ND7663 Réf. Prel : P13 R+1 - Local 1/Revêtements de sol - (Cassant/Gris)	Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90

82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-033273-01

Date d'émission de rapport : 12/06/2025 10:00

Page 4/7

Référence laboratoire N° : 25RI040682

Référence de suivi du dossier N° : 25N025756

Reçu au laboratoire le : 09/06/2025

Date de réception : 05/06/2025

Date d'analyse : 10/06/2025

Référence dossier Client: 25N025756 - 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) en traces ; matériau de type peinture (bleu) en traces ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET /Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
014	25N025756-014 - BV3ND7664 Réf. Prel : P14 R+1 - Local 1/Revêtements de sol - (Cassant/Gris)	Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris)	MET /Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
		Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) en traces ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)(i)	MET /P9CQ	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
015	25N025756-015 - BV3ND7665 Réf. Prel : P15 R+1 - Local 2/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET /Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	25N025756-016 - BV3ND7666 Réf. Prel : P16 R+1 - Local 2/Revêtements de sol - (Ciment/Gris)	Matériau (gris) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET /Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90

82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-033273-01

Date d'émission de rapport : 12/06/2025 10:00

Page 5/7

Référence laboratoire N° : 25RI040682

Référence de suivi du dossier N° : 25N025756

Reçu au laboratoire le : 09/06/2025

Date de réception : 05/06/2025

Date d'analyse : 10/06/2025

Référence dossier Client: 25N025756 - 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
017	25N025756-017 - BV3ND7667 Réf. Prel : P17 R+1 - Local 2/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Ciment/Gris)	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	25N025756-018 - BV3ND7668 Réf. Prel : P18 R+1 - Local 2/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Ciment/Gris)	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	25N025756-019 - BV3ND7669 Réf. Prel : P19 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Rouge)	Matériau (jaune) en traces ; matériau semi-dur (marron)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020	25N025756-020 - BV3ND7670 Réf. Prel : P20 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Rouge)	Matériau (marron) ; matériau semi-dur (marron)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021 (2)	25N025756-021 - BV3ND7671 Réf. Prel : P21 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Beige)	Matériau semi-dur (beige)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-033273-01 Date d'émission de rapport : 12/06/2025 10:00 Page 6/7
 Référence laboratoire N° : 25RI040682 Référence de suivi du dossier N° : 25N025756
 Reçu au laboratoire le : 09/06/2025 Date de réception : 05/06/2025
 Date d'analyse : 10/06/2025
 Référence dossier Client: 25N025756 - 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
022 (2)	25N025756-022 - BV3ND7672 Réf. Prel : P22 Façades/Menuiseries extérieures - (Compact/Beige)	Matériau semi-dur (beige)	MET / Y2QT	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.
 (2) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.

Observation(s) couche(s)

- (i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire.

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>.

NB 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

NB 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 7 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

Al. Wojska Polskiego 90
 82-200 Malbork, POLSKA

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-RI-033273-01

Date d'émission de rapport : 12/06/2025 10:00

Page 7/7

Référence laboratoire N° : 25RI040682

Référence de suivi du dossier N° : 25N025756

Reçu au laboratoire le : 09/06/2025

Date de réception : 05/06/2025

Date d'analyse : 10/06/2025

Référence dossier Client: 25N025756 - 1510797887/26419771/S1/1/1_26419771/1/1

Validé et approuvé par :



Alicja Matracka

Chargé de relations clients